

Annecy, le 19 mai 2022

### Stationnement

## Quelle réglementation pour cet été ?

Dans le cadre du dispositif Mobil'Été, mis en place conjointement avec le Grand Annecy et visant à limiter l'affluence des voitures en bord de lac, la Ville d'Annecy adapte ses mesures de stationnement pour l'été 2022. De nouvelles zones vont être concernées par la zone verte et le périmètre d'abonnements pour les riverains et professionnels concernés va être étendu. L'ensemble du plan Mobil'Été sera quant à lui dévoilé début juin.

#### Une extension de la zone verte du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022

En plus de Colmyr, Marquisats, l'ESAAA, Tillier, la base nautique, l'Impérial, Ste-Bernadette, le secteur d'Albigny, Belle Étoile, le secteur du Petit Port et Chavoires ; pour stationner avenue de France, avenue François Favre, rue André Theuriet, rue des Pavillons et rue Montaigne, il sera obligatoire de s'acquitter d'un ticket de stationnement sur la période prévue.

Cette extension durera du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022, soit un mois de moins qu'en 2021 (elle avait commencé le 14 juin pour se terminer au 19 septembre).

*« La véritable période d'affluence se situe sur les mois de juillet et d'août, il n'y avait pas lieu de maintenir les mesures sur juin et septembre. L'extension du périmètre correspond à des rues qui avaient fait « tampon » et étaient devenues difficilement praticables pour les riverains du bord du lac. Nous espérons continuer d'impulser un véritable changement de pratiques, pour réduire la pollution et laisser les espaces automobiles à celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer à pied, à vélo ou en transports collectifs. »*  
**Marion Lafarie, maire-adjointe en charge de la voirie, des espaces publics, du stationnement et des mobilités actives**

#### Les abonnements remis en place pour les résidents à proximité

Les riverains qui habitent à proximité des parkings sont invités à prendre un abonnement à 13€ par mois. La Ville propose également deux adaptations pour les professionnels situés à plus de 5km des parkings, avec les abonnements Act'Éco (20,50€) et Act'Éco + (31€).

Renseignements auprès d'Annecy Parkings : [parkings@annecy.fr](mailto:parkings@annecy.fr) ou 04 50 33 87 99.